



# Extranet presse du gouvernement luxembourgeois

Fête nationale 2024

Communiqué par : Service information et presse du gouvernement (SIP)

À l'occasion de la célébration de l'anniversaire de S.A.R. le Grand-Duc, le couple grand-ducal et les enfants princiers ainsi que les membres du gouvernement assisteront les 22 et 23 juin 2024 aux festivités organisées à Kehlen, Esch-sur-Alzette et Luxembourg-Ville.

## 22 juin 2024

### **Relève de la garde devant le palais grand-ducal**

Les différentes festivités prévues dans le cadre de la fête nationale débuteront le 22 juin devant le palais grand-ducal avec la traditionnelle relève de la garde, à laquelle participera un détachement d'honneur de l'armée sous le commandement du lieutenant Drees Nnganyadi.

L'encadrement musical sera assuré par la Musique militaire, placée sous la direction du lieutenant-colonel Jean-Claude Braun, chef de la Musique militaire.

### **Le couple grand-ducal à Kehlen**

Dans le cadre des festivités de cette année, LL.AA.RR. le Grand-Duc et la Grande-Duchesse se rendront à Kehlen, située dans le canton de Capellen à l'ouest du pays.

Le couple grand-ducal sera accueilli devant l'École de musique «Am Pavillon» par le président de la Chambre des députés, Claude Wiseler, le ministre de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil, Max Hahn, le ministre des Finances, Gilles Roth, ainsi que le bourgmestre de la commune de Kehlen, Félix Eischen, le collège échevinal et le conseil communal. La Fanfare de Kehlen interprétera le Wilhelmus.

Après un premier interlude musical présenté par des élèves de l'Union Grand-Duc Adolphe (UGDA), LL.AA.RR. le Grand-Duc et la Grande-Duchesse assisteront au dévoilement de l'œuvre artistique «Ech war dobäi», créée spécialement pour cette occasion par Jacques Schneider.

Lors d'un deuxième interlude musical, 350 écoliers se produiront, offrant à LL.AA.RR. le Grand-Duc et la Grande-Duchesse l'occasion de rencontrer des représentants des associations locales à travers une trentaine de stands différents installés dans la cour de récréation du bâtiment scolaire.

La visite du couple grand-ducal s'achèvera par un échange avec des résidents du Centre intégré pour personnes âgées (CIPA).

### **Le couple grand-ducal héritier à Esch-sur-Alzette**

La veille de la fête nationale, LL.AA.RR. le Grand-Duc héritier et la Grande-Duchesse héritière assisteront de leur côté aux festivités organisées à Esch-sur-Alzette, la deuxième ville du pays.

Le couple grand-ducal héritier sera accueilli sur la place de la Résistance par le vice-président de la Chambre des députés, Mars Di Bartolomeo, la ministre de la Santé et de la Sécurité sociale, Martine Deprez, le ministre du Travail, ministre des Sports, Georges Mischo, ainsi que par le bourgmestre de la Ville d'Esch-sur-Alzette, Christian Weis, le collège échevinal et le conseil communal.

Après l'accueil officiel, une couronne de fleurs sera déposée au pied du monument aux Morts. LL.AA.RR. le Grand-Duc héritier et la Grande-Duchesse héritière traverseront ensuite, accompagnées du cortège officiel, la rue de l'Alzette pour se rendre à l'Hôtel de Ville, où elles s'installeront sur la tribune pour assister au défilé d'une trentaine d'associations de la ville.

À l'issue d'une réception offerte par la Ville d'Esch-sur-Alzette, le couple grand-ducal héritier apparaîtra au balcon de l'Hôtel de Ville. Par la suite, LL.AA.RR. se rendront sur la place de l'Hôtel de Ville pour assister à la fête populaire, l'*Escher Volleksfest*, et procéderont à l'embrasement du traditionnel feu de camp des scouts luxembourgeois.

### **Message du Premier ministre**

Le Premier ministre Luc Frieden tiendra en début de soirée du 22 juin la traditionnelle allocution à l'occasion de la fête nationale.

### **Retraite aux flambeaux et feu d'artifice à Luxembourg**

En soirée, LL.AA.RR. le Grand-Duc et la Grande-Duchesse, accompagnées de LL.AA.RR. le Grand-Duc héritier et la Grande-Duchesse héritière, S.A.R. le prince Félix, S.A.R. le prince Louis, et S.A.R. le prince Sébastien assisteront aux festivités organisées par la Ville de Luxembourg.

Le couple grand-ducal et les enfants princiers seront accueillis par le bourgmestre de la Ville de Luxembourg, Lydie Polfer, et le premier échevin de la Ville de Luxembourg, Maurice Bauer. Après la présentation du collège échevinal et du conseil communal, la famille grand-

ducale suivra l'aubade de la Musique militaire et la traditionnelle retraite aux flambeaux à partir d'une tribune installée devant l'Hôtel de Ville sur la place Guillaume II.

Le cortège des associations participant à la retraite aux flambeaux sera composé de sapeurs-pompiers, de différentes associations et sociétés locales de la Ville de Luxembourg, de guides et scouts ainsi que de groupes de percussion, de musique, de chant et de folklore.

Le feu d'artifice tiré à partir du pont Adolphe, d'une durée de 17 minutes et accompagné d'une composition musicale de Pol Belardi, interprétée par Pol Belardi, Jérôme Klein et Niels Engel, clôturera le programme officiel des festivités du 22 juin.

## **23 juin 2024**

### **Cérémonie officielle à la Philharmonie Luxembourg**

Le 23 juin, jour de la fête nationale, une cérémonie officielle se tiendra à la Philharmonie Luxembourg. Elle réunira les membres de la famille grand-ducale, les députés ainsi que les membres du gouvernement, du Conseil d'État, de l'ordre judiciaire, du conseil communal de la Ville de Luxembourg et du corps diplomatique accrédité au Luxembourg.

À l'arrivée des membres de la famille grand-ducale à la Philharmonie Luxembourg, le Wilhelmus sera exécuté par la Musique militaire. LL.AA.RR. le Grand-Duc et la Grande-Duchesse, accompagnées de LL.AA.RR. le Grand-Duc héritier et la Grande-Duchesse héritière, S.A.R. le prince Félix, S.A.R. la princesse Alexandra et Nicolas Bagory, S.A.R. le prince Louis et S.A.R. le prince Sébastien, seront accueillies par le président de la Chambre des députés, Claude Wiseler, le Premier ministre Luc Frieden et le bourgmestre de la Ville de Luxembourg, Lydie Polfer.

Lors de la cérémonie officielle, S.A.R. le Grand-Duc, Claude Wiseler et Luc Frieden prononceront des discours avant de remettre des distinctions honorifiques à des personnalités particulièrement méritantes du monde civil, économique et culturel.

L'encadrement musical sera assuré par l'Orchestre philharmonique du Luxembourg ainsi que par le chœur de chambre et les Pueri Cantores du Conservatoire de la Ville de Luxembourg. Figurera également au programme musical une composition du guitariste et compositeur David Laborier, commande du ministère d'État et du ministère de la Culture.

Après la cérémonie officielle, le traditionnel tir d'honneur de 21 coups de canon aura lieu au Fetschenhaff.

## Prise d'armes

La prise d'armes sur l'avenue de la Liberté sera placée sous le commandement du colonel Alain Schoeben, commandant des forces et commandant des troupes. Elle sera composée de détachements de l'armée et de la police ainsi que de détachements civils.

Après la mise en place des détachements et l'entrée des drapeaux de l'armée et de la police grand-ducale, les troupes seront inspectées par le général Steve Thull, chef d'état-major de l'armée, et par Pascal Peters, directeur général de la Police Lëtzebuerg. Par la suite, la ministre de la Défense, Yuriko Backes, et le ministre des Affaires intérieures, Léon Gloden passeront en revue les troupes.

Arriveront ensuite successivement, pour prendre place sur la tribune d'honneur, le Premier ministre Luc Frieden, le président de la Chambre des députés, Claude Wiseler, S.A.R. le prince Sébastien, S.A.R. la Grande-Duchesse et S.A.R. la Grande-Duchesse héritière.

À midi, le chef d'État et S.A.R. le Grand-Duc héritier passeront, à leur tour, en revue les troupes.

Après le triple «vive» exécuté par les troupes et l'interprétation de l'hymne national par le sergent-chef musicien Stéphanie Schlink, la prise d'armes se terminera par le défilé des corps et associations suivants:

- L'armée luxembourgeoise – avec une compagnie d'honneur et le drapeau de l'armée avec grande escorte, un détachement de drapeaux des anciens bataillons et des anciens combattants, un détachement motorisé et la Musique militaire;
- Un groupe drapeau de la Roumanie, de la Belgique, de la France et des Pays-Bas, dans le cadre de la mission *OTAN enhanced Vigilance Activities* en Roumanie
- La Police Lëtzebuerg – avec une compagnie d'honneur et le drapeau de la police grand-ducale avec grande escorte, un détachement du groupe canin et un détachement motorisé;
- L'Administration des douanes et accises – avec une compagnie à pied, un détachement du groupe canin, la Douane's Musek et un détachement motorisé;
- L'Administration pénitentiaire – avec une compagnie à pied et un détachement du groupe canin;
- Le Corps grand-ducal d'incendie et de secours (CGDIS) – avec une compagnie à pied et le drapeau du CGDIS, une section du groupe cynotechnique et un détachement motorisé;
- La Croix-Rouge luxembourgeoise – avec une section de l'Unité cynotechnique et un détachement motorisé;
- L'Union Grand-Duc Adolphe, composée de 5 sociétés de musique de la commune de Rambrouch.

Le défilé sera survolé à basse altitude par plusieurs aéronefs, à savoir un hélicoptère H145M de la Police Lëtzebuerg, un avion de transport et de ravitaillement Airbus A330 de

la Multi Role Tanker Transport Unit ainsi qu'un avion de transport A400M du 15 Wing de la composante air de l'armée belge qui sera piloté par des officiers luxembourgeois.

### **Te Deum**

Un *Te Deum* solennel sera célébré en la cathédrale Notre-Dame de Luxembourg en présence des membres de la famille grand-ducale et des autorités nationales. Le mot de bienvenue du cardinal Jean-Claude Hollerich, archevêque de Luxembourg, sera suivi d'interventions d'Alain Nacache, grand rabbin de Luxembourg, de Hafiz ef. Hilmija Redžić, chef de culte des musulmans du Luxembourg, et d'Athénagoras, l'archevêque-métropolite de Belgique et exarque des Pays-Bas et du Luxembourg.

Le *Te Deum* solennel sera chanté par la Maîtrise Sainte-Cécile de la cathédrale Notre-Dame de Luxembourg sous la direction de Marc Dostert. Paul Breisch sera à l'orgue symphonique. Un ensemble de trompettistes de la Musique militaire exécutera la sonnerie nationale.